

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/02/2006 - Convocation du 16/02/2006
Compte rendu affiché le : 03/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	17
Votants	24

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; M. RODRIGUEZ; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BOUREZG

Absents représentés : M. AUROY (pouvoir à M. CHATUT); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme ZUILI (pouvoir à Mme MARMONIER); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme BOUHEY (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. OLLIVIER (pouvoir à Mme GLATARD)

Absents excusés : M. MEYER; M. GONDELAUD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

Objet : Avenants sur aménagement intérieur locaux rue Curie

Le bilan des travaux d'aménagement des locaux de l'espace Petite Enfance et des bureaux en étage montre que trois lots ont connu des variations de plus de 5 % par rapport au montant initial des marchés.

Conformément au Code des Marchés Publics, la commission d'appel d'offres a examiné les avenants proposés et les a adoptés.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits avenants qui se présentent ainsi :

Lots	Entreprises	Montant initial	Montant rectifié	Ecart
3	SARL Boccoardo	29 804,32	22 317,36	- 7 486,96
6	Thermilys	29 731,35	30 335,76	604,81
7	Guillot	34 213,97	36 651,82	2 437,85

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le Budget Primitif 2006,
- VU les délibérations du conseil municipal relative à cette opération,
- VU le procès verbal de la commission d'appel d'offres du 16 février 2006,
- **CONFIRME les avenants adoptés par la commission d'appel d'offres ouvert tels que décrits ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à leur signature et à toute opération relative à cette affaire,**
- **RAPPELLE que ces marchés sont financés dans le budget communal à l'opération 0013.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 février 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 02/03/2006
Publication ou affichage du 03/03/2006
Paul LAFFLY,
Maire.